

ENTENTE RELATIVE AU STAGE D'OBSERVATION EN MILIEU DE TRAVAIL ENTRE  
LE CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (le « CEMTL »)  
ET

Nom du stagiaire :	Prénom du stagiaire :
École ou organisme fréquenté par le stagiaire, si applicable :	

(le « Stagiaire »)

**IDENTIFICATION DU STAGE**

Profession/métier concerné par le stage d'observation :	
Milieu concerné par le stage d'observation :	
Date de début du stage :	Date de fin du stage :
Durée du stage (en heures) :	Durée du stage (en jours) :

**OBJECTIFS DU STAGE D'OBSERVATION :**

- Permettre au stagiaire d'observer et de se familiariser avec l'environnement de travail et de vivre une expérience concrète dans un milieu de travail du réseau.
- Aider le stagiaire à confirmer un choix de carrière, avoir une idée réaliste des exigences de la profession/métier et ainsi de poursuivre sa réflexion sur la possibilité d'intégrer un emploi dans ce domaine.
- Permettre au stagiaire de questionner son superviseur de stage à propos de ses tâches, conditions de travail, horaires, etc.

**ENGAGEMENTS ET DÉCLARATIONS DU STAGIAIRE :**

Le Stagiaire doit :

- se présenter à son stage à l'heure prévue avec une tenue vestimentaire adéquate pour un établissement de santé;
- être identifiable, en tout temps, à l'aide de la cocarde qui lui sera fournie;
- avoir un comportement respectueux envers son superviseur de stage, les intervenants de même que les usagers du CEMTL;
- respecter toutes les consignes de son superviseur de stage ou de tout autre intervenant du CEMTL;
- être accompagné, en tout temps, par le superviseur de stage;
- prendre connaissance du document « *Encadrement des stages d'observation du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal* » des règlements, politiques et procédures de l'Établissement applicables dans le cadre de son stage d'observation, notamment ceux relatifs à la protection des renseignements personnels et confidentiels des usagers et s'y conformer.

INITIALES :

Le Stagiaire ne doit pas :

- exercer des activités professionnelles ou techniques ni effectuer des interventions directes ou indirectes auprès des usagers du CEMTL.

Le Stagiaire reconnaît :

- qu'il ne recevra aucune rémunération pour le stage d'observation.
- que le CEMTL peut mettre fin en tout temps au stage d'observation sans préavis
- que le stage d'observation se déroule dans un environnement pouvant être imprévisible et qu'il peut être exposé à certaines situations qui comportent des risques ou qui peuvent ne pas convenir à tous.
- qu'il effectue un stage d'observation dans un milieu de travail au cours duquel il accompagne un superviseur de stage pour l'observer dans l'exercice de ses fonctions et qu'à ce titre, il n'effectue pas d'activités réelles de travail en vue de produire ou de distribuer un bien ou service et qu'en conséquence il n'est pas protégé par les lois du travail.

INITIALES :

INITIALES :

Signatures	
_____ Signature du stagiaire	_____ Date
_____ Signature du parent ou tuteur du mineur	_____ Date
Espace réservé au service responsable du stage (enseignement médical, développement et soutien à l'enseignement ou stages et relève étudiante)	
Nom du superviseur de stage :	<input type="text"/>